

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ATHYMIS ALTERNATIFS

CODE ISIN : FR0010959718

SOCIETE DE GESTION : ATHYMIS GESTION

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCP a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de plus de 3 ans, d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice EMTX 1-3 ans coupons réinvestis (Euro zone Government Bond Indices). La gestion du fonds s'appuie sur une analyse macro-économique, permettant au gérant de sur ou sous pondérer certains secteurs ou zones géographiques et certaines classes d'actifs. Elle s'appuie également sur de la sélection de fonds qui consiste à choisir des OPCVM pour leur valeur intrinsèque. Le choix des OPCVM sous-jacents s'effectuera d'après des critères de sélection: qualité financière de la société de gestion, qualité d'informations délivrée par la société de gestion, régularité de la gestion et des performances (modèle d'analyse quantitative interne), maîtrise de la volatilité, liquidité de l'OPCVM et longévité du gérant sur la stratégie selon l'analyse de la société de gestion.
- Le FCP est investi entre 75% et 100% de son actif au travers d'OPCVM français et/ou européens utilisant des stratégies alternatives (Long Short market neutral, Event Driven, Long Short, Global Macro, Global Arbitrage, multi stratégie, CTA...)...
- Le fonds sera exposé au marché action entre 0% et 20% uniquement par le biais d'investissement en parts ou actions d'OPCVM sur toutes les zones géographiques. L'exposition du FCP aux actions de petite capitalisation ne sera pas supérieure à 10% de son actif. L'exposition du FCP aux actions issues de pays émergents ne sera pas supérieure à 10% de l'actif du FCP.
- Le fonds sera exposé au marché de taux entre 0% et 25% uniquement par le biais d'investissement en parts ou actions d'OPCVM. Le FCP pourra notamment investir dans des fonds d'obligations privées de différentes catégories ainsi que dans des obligations de pays émergents (l'investissement indirect réalisé sur des titres à caractère spéculatifs « High Yield » ou jugé équivalent par la société de gestion est limité à 10% maximum de l'actif du FCP). Le FCP pourra également être exposé aux obligations convertibles sur toutes les zones géographiques.
- Le fonds sera exposé au marché monétaire entre 0% et 25% uniquement par le biais d'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM.
- L'OPCVM peut investir dans des OPC sous-jacents gérés par la société de gestion.
- Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à 4.
- Le FCP peut procéder à des opérations portant sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simples (change à terme, swaps de taux, d'indices, de change) dans le cadre de la couverture des risques taux, actions et change. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du FCP. Le risque de change pour le porteur de la zone euro pourra atteindre 100%.
- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.
- La durée de placement minimum recommandée du FCP est d'au moins 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés d'actions et de taux.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature et/ou de défaillance d'un émetteur sur lequel est exposée le FCP. Elle peut ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCP.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Pour de plus amples informations sur le profil de risque, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3% max non acquis au FCP
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.96%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.01% (sur l'exercice clos)

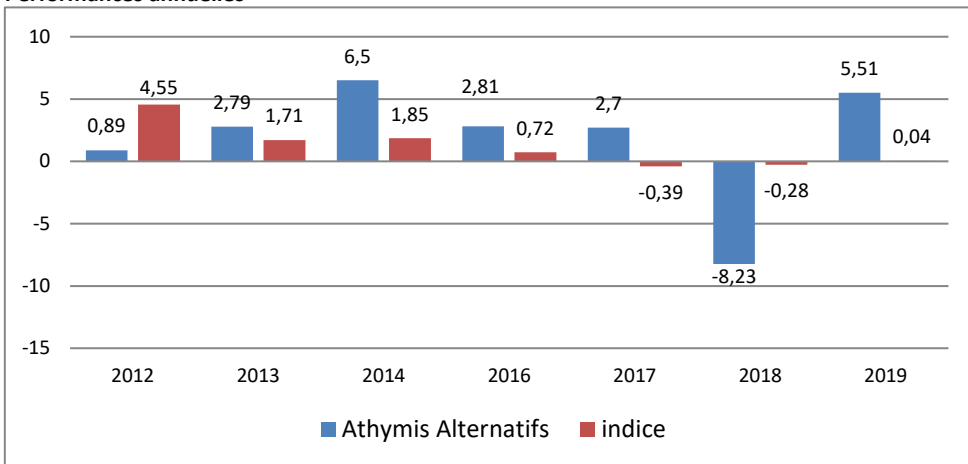
Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

10% de la performance du FCP supérieur à l'EMTX 1-3 ans (après imputation des frais de gestion) plafonnée 1.2% de l'actif net.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de la société de gestion (www.athymis.fr).

Performances passées

Performances annuelles



Cet OPCVM a été créé en 2010.

Performances en euros net de frais. Les éventuels frais d'entrée n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Le calcul des performances de l'indice prend en compte le réinvestissement des dividendes. L'indice retenu est le suivant : Euro MTS 1-3 ans.

Performance passées reprise de l'ancienne stratégie du fonds Athymis Alternatifs qui a changé le 19/04/2016

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus complet du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Athymis Gestion, 10 rue Notre Dame de Lorette, 75 009 Paris.
- La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Elle est disponible, à tout moment, sur simple demande écrite du porteur auprès d'Athymis Gestion.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles gratuitement sur le site internet d'Athymis Gestion et sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution.

La responsabilité d'Athymis Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2020.